

Présentation du réseau Natura 2000 Grand est et Actualités



© P. Dubois - 25 mai 2007
Lycena disp.
Montagny (69) - Mor

Aurore VIDUS

**Journée des acteurs Natura 2000 –
Grand Est**

20 Novembre 2017

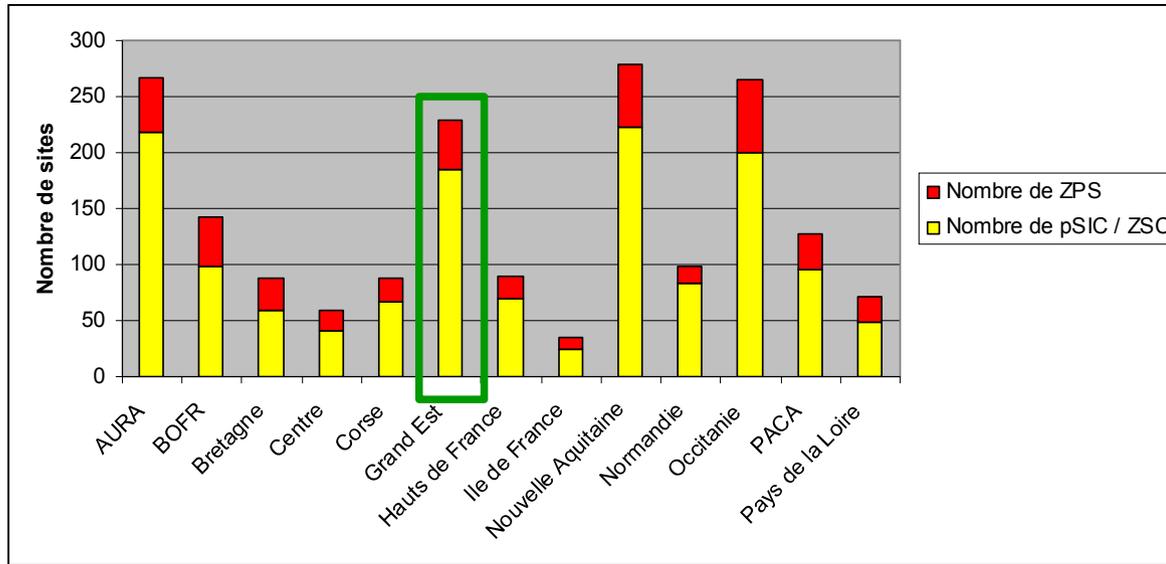


PRÉFET
DE LA RÉGION
GRAND EST

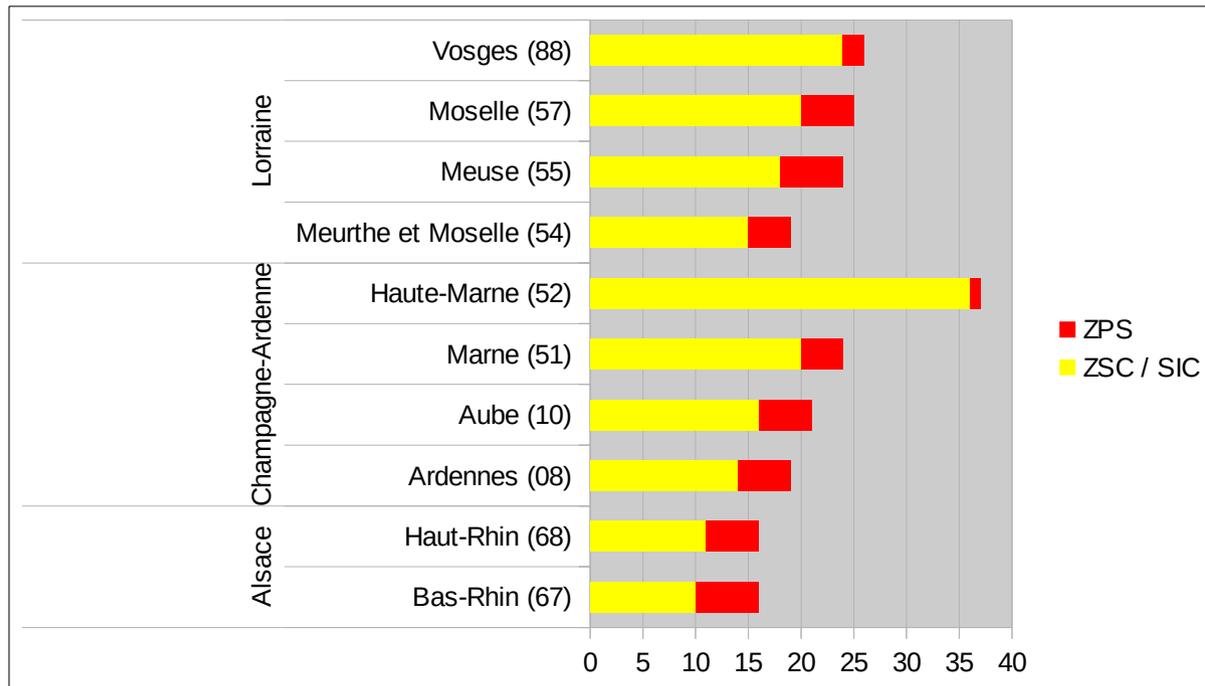
Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
Grand Est

www.grand-est.developpement-durable.gouv.fr

Etat des lieux du réseau



184 ZSC et 43 ZPS soit un total de 227 sites Natura 2000





Biodiversité - Réseau Natura 2000

Région GRAND-EST

PREFET
DE LA REGION
GRAND EST

Légende :

- Sous-Préfecture
- Région
- Région GRAND EST
- Autres régions 2016
- Départements
- ZSC**
- Pôle Rhin Vosges
- Pôle Plaine et Plateaux Champenois
- Pôle Vallées et Plateaux Lorrains
- ZPS**
- Pôle Rhin Vosges
- Pôle Plaine et Plateaux Champenois
- Pôle Vallées et Plateaux Lorrains



Réseau européen Natura 2000

Zone Spéciale de Conservation
ou Site d'Importance Communautaire

Zone de Protection Spéciale

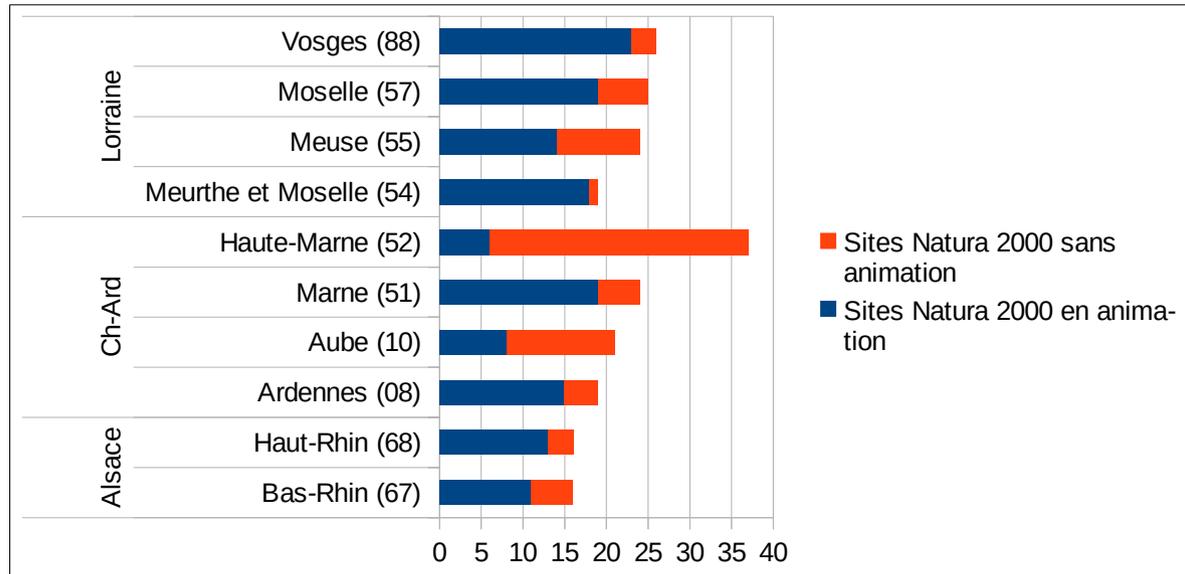


Fonds de carte : ©IGN GEOFLA® (2014), GFK (2004)
 Source : MNHN-INPN-2014
 12/07/2017 par DREAL GRAND EST
 Echelle numérique (Format A3) : 1/1 140 000

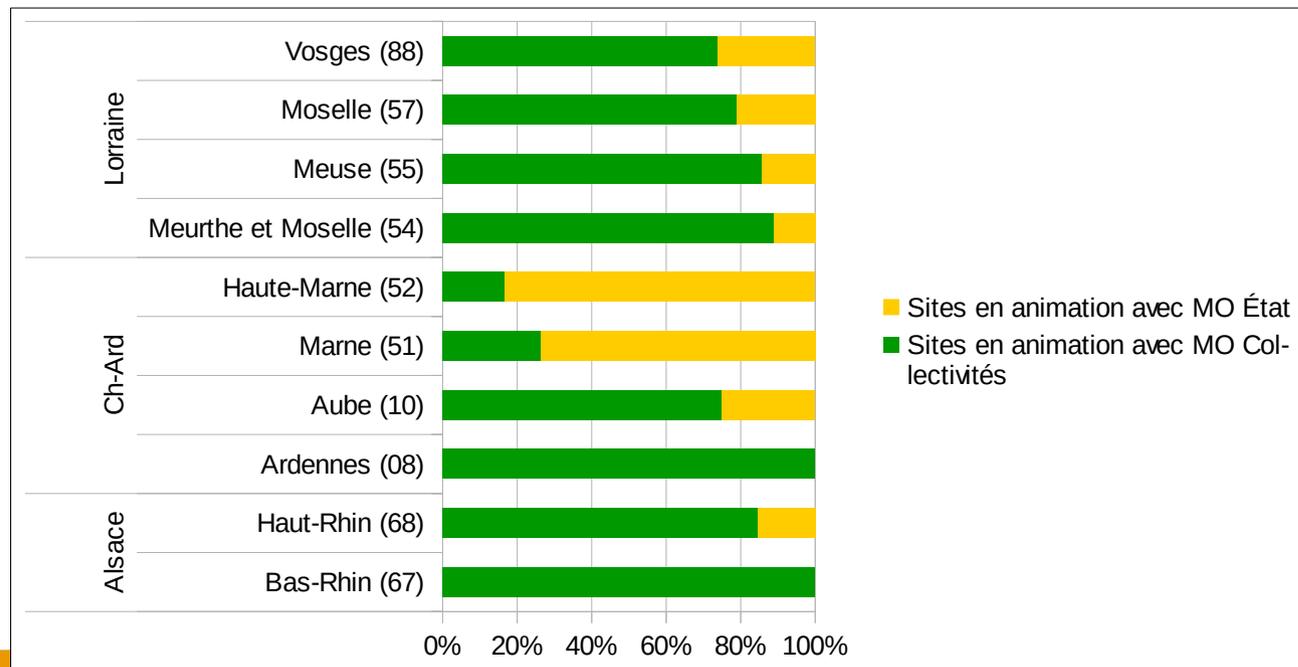
Etat des lieux du réseau

- 10 % du territoire de la région :
 - Alsace : 17 %
 - Champagne Ardenne : 12 %
 - Lorraine : 7 %
- Tous les sites « habitats » sont en ZSC
- 7 DOCOB qui ne sont pas encore validés
 - Meurthe-et-moselle : 1 site
 - Meuse, Moselle et Vosges : 2 sites chacun

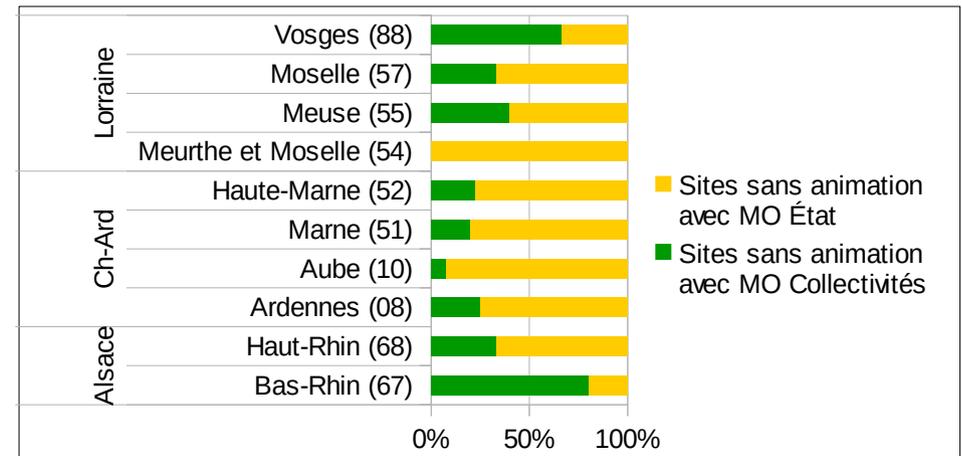
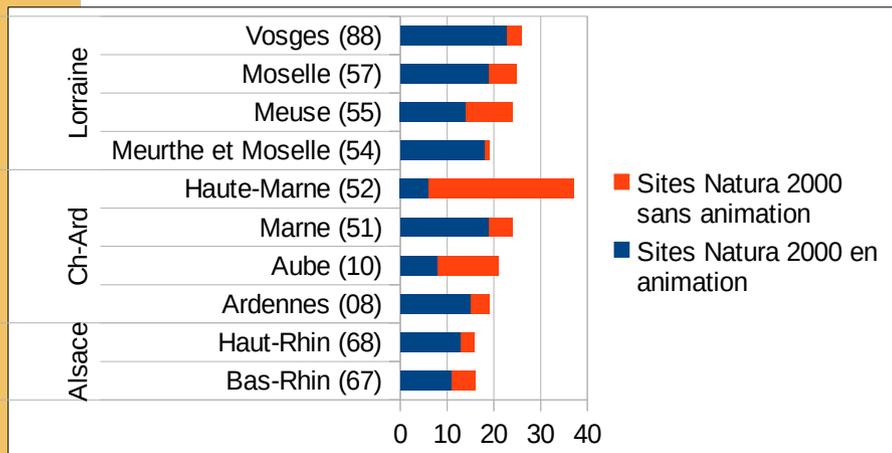
Animation des sites Natura



64 % de sites en animation (143 sites), majoritairement avec une MO Collectivités



Animation des sites Natura



- DOCOB pas encore validés (7 sites)

- Animation à lancer (marché Etat ou discussion avec acteurs locaux à relancer/engager)

- Existence d'un espace protégé tel qu'une réserve par exemple

■ Perspectives 2018 :

- lancement ou renouvellement de l'animation sur une trentaine de sites

- poursuivre les discussions avec les acteurs locaux

- lancement de marchés sur les sites ETAT – réflexion en cours pour définir la stratégie de l'État (conciliation maximum de sites animés- besoins-budget)



PRÉFET
DE LA RÉGION
GRAND EST

Evaluation des incidences

- 1ères listes locales (LL1)
 - Listes quasiment identiques sur les départements d'une ancienne région
 - Principalement code de l'urbanisme (permis d'aménager) et code de l'environnement (déclaration ICPE)
 - Items assez diversifiés mais quand même quelques items communs à 2 ou 3 ex-régions :

Installations de relais de téléphonie mobile ou satellite,

Fouilles et sondages archéologiques soumis à autorisation,

Travaux sur les immeubles classés au titre des monuments historiques,

Plans départementaux des espaces, sites et itinéraires (PDESI),

Certaines rubriques de déclaration ICPE,

Manifestations sportives.



Evaluation des incidences

■ 2ndes listes locales

Item	Retenu sur quelques sites uniquement	Retenus sur l'ensemble des sites Natura	Retenu sur tout le département	Non retenu
Création de place de dépôt de bois.	Ardennes – Aube – Marne – Haute-marne – Moselle – Vosges	Meurthe et moselle – Meuse – Haut-Rhin	/	Bas-rhin
Création de voie forestière	Ardennes – Aube – Marne – Haute-marne	Meurthe et moselle – Meuse - Moselle – Vosges – Bas-Rhin – Haut-Rhin	/	/
Premiers boisements	Ardennes – Aube – Marne – Haute-marne – Meuse – Vosges	Meurthe et moselle – Moselle	/	Bas-rhin – Haut-rhin
Défrichement dans un massif boisé dont la superficie est comprise entre 0,01 ha et le seuil mentionné au 1° de l'article L311-2 du code forestier	Ardennes – Aube – Marne – Haute-marne – Meuse – Vosges – Haut-rhin	Meurthe et moselle – Moselle	/	Bas-rhin
Retournement de prairies permanentes ou temporaires de plus de 5 ans ou de landes.	Ardennes – Aube – Marne – Haute-marne – Bas-rhin	Meurthe et moselle – Meuse - Moselle – Vosges – Haut-Rhin	/	/
Arrachage de haies	Ardennes – Aube – Marne – Haute-marne – Meuse – Vosges	Meurthe et moselle – Moselle – Bas-rhin – Haut-rhin	/	/
Installations, ouvrages, remblais dans le lit majeur d'un cours d'eau [Rubrique 3.2.2.0]	Ardennes – Aube – Marne – Haute-marne	Bas-rhin – Haut-rhin	/	Meurthe et moselle – Meuse – Moselle – Vosges
Création de plans d'eau permanents ou non [Rubrique 3.2.3.0]	Ardennes – Aube – Marne – Haute-marne – Haut-rhin	Meuse – Moselle – Bas-rhin	Meurthe et moselle	Vosges
Assèchement, mise en eau, imperméabilisation, remblais de zones humides ou de marais [Rubrique 3.3.1.0]	Ardennes – Aube – Marne – Haute-marne	Meurthe et moselle – Meuse - Moselle – Vosges – Bas-Rhin – Haut-Rhin	/	/
Réalisation de réseaux de drainage [rubrique 3.3.2.0]	Ardennes – Aube – Marne – Haute-marne	Meurthe et moselle – Meuse - Moselle – Vosges – Bas-Rhin	/	Haut-rhin
Travaux ou aménagements sur des parois rocheuses ou des cavités souterraines.	Ardennes – Aube – Marne – Haute-marne – Meuse – Bas-rhin	Meurthe et moselle – Moselle – Vosges – Haut-rhin	/	/
Travaux d'entretien, de réparation ou de renforcement de la structure des ponts et viaducs ainsi que les travaux dans les tunnels ferroviaires non circulés.	Ardennes – Aube – Marne – Haute-marne – Meuse – Moselle – Vosges	Meurthe et moselle	/	Bas-rhin – Haut-rhin
Création de chemin ou sentier pédestre, équestre ou cycliste.	Ardennes – Aube – Marne – Haute-marne	Meurthe et moselle – Meuse - Moselle – Vosges – Bas-Rhin – Haut-Rhin	/	

Mise à jour des FSD

- Initialement, état de remplissage des FSD hétérogène d'une ancienne région à l'autre
- Mise à jour des FSD des ZPS et prise d'arrêtés ministériels modificatifs pour la région Grand Est fin 2017
 - sollicitation des animateurs et acteurs durant le printemps et l'été
 - FSD des ZPS quasiment à jour – ajustements à la marge
- Mise à jour des FSD des ZSC
 - AL : sollicitation des animateurs effectuée en même temps que pour les ZPS, saisie d'ici fin 2017.
 - CA : travail en DREAL et sollicitation ponctuelle si besoin. Saisie d'ici fin 2017
 - LO : Sollicitation des acteurs dans l'été, retour attendu pour la fin de l'année, validation par des experts locaux en janvier-février 2018, saisie d'ici le prochain envoi à la commission européenne (avril 2018)

Formations SIN2

- Formation des DDT et DREAL
 - 12 décembre 2017 à Pont-à-Mousson
- Formation des animateurs Natura 2000
 - 1ère session : 15 et 16 janvier 2018 à Pont-à-Mousson
 - 2ème session : 22 et 23 janvier 2018 à Pont-à-Mousson
- Objectifs :
 - découvrir SIN2 et se familiariser avec l'outil.
 - commencer la saisie des données (animateurs)

Communication

- Publier deux lettres «Natura 2000 » par an (été – fin d'année)
 - Valorisation d'actions des acteurs locaux : articles et photos à transmettre à
natura2000.sebp.dreal-grand-est@developpement-durable.gouv.fr
 - Informations du réseau
- Journées des acteurs Natura 2000
 - une « locale »
 - une régionale sur un ou deux jours (format à définir selon vos retours)
- Site internet : mise à jour en cours prévue pour fin 2017
 - DOCOB accessibles en ligne

Projets de la DREAL

- Travail d'harmonisation de la mise en œuvre de Natura 2000 en tenant compte des contextes locaux à poursuivre
- Définition des objectifs pour la mise en œuvre de la politique Natura 2000
- Travail de valorisation et d'amélioration des outils existants
 - Faire remonter les besoins d'outils et aussi les outils mis en place
- Réflexion sur les suivis d'espèces et d'habitats d'IC :
 - quelle déclinaison à l'échelle Grand Est ?
 - quels protocoles ?
 - comment prioriser les espèces et habitats ? Articulation avec PNA

Merci de votre attention !



PRÉFET
DE LA RÉGION
GRAND EST

Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
Grand Est

www.grand-est.developpement-durable.gouv.fr

Diapo de résumé

- Introduction
- Présentation

Cette diapo doit être faite en dernier, une fois la présentation VRAIMENT terminée.

Ex. :

- **Se positionner sur la 1ère diapo de la présentation dont le titre (ici introduction) sera inclus dans le résumé.**
- **Insertion diapo de résumé**

La diapo ainsi créée reprend tous les titres de chaque diapo.

La déplacer ensuite sous la diapo titre.